



N°2021- 074 /UV-BF/P

Ouagadougou, le 02 AOUT 2021

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) porte à la connaissance des étudiants inscrits en première année de Licence (Mathématiques, Physique et Ingénierie de l'Energie, Géomatique et Génie logiciel), qu'un délai supplémentaire de deux (02) mois leur est accordé pour compter du mois d'août 2021 pour s'acquitter de leurs frais d'inscription et de formation.

Par conséquent, les étudiants non à jour de leurs obligations, sont invités à prendre les dispositions nécessaires en vue de solder leurs frais au plus tard le 30 septembre 2021, les versements pouvant se faire de manière échelonnée, selon les disponibilités financières de chaque étudiant.

Pour rappel, les différents frais sont payables à l'Agence comptable de l'UV-BF ou à la demande, par virement bancaire sur les comptes inscrits sur les relevés d'identité bancaire (RIB) joints en annexe :

- RIB Coris Bank International pour les étudiants résidant à l'étranger ;
- RIB Trésor Public pour les étudiants résidant au Burkina Faso.

Pour tout virement bancaire, prière envoyer par mail une copie des pièces justificatives faisant foi d'ordre de virement aux adresses suivantes : [diamedfr@yahoo.fr](mailto:diamedfr@yahoo.fr) ; [ahmed.diallo@uv.bf](mailto:ahmed.diallo@uv.bf)

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous aux contacts suivants :

Téléphone : +226 02 20 31 31 - Site web : [www.uv.bf](http://www.uv.bf) Courriel : [info@uv.bf](mailto:info@uv.bf)

Le Président



**Pr Jean-Marie DIPAMA**  
*Chevalier de l'Ordre National*